

École de criminologie

Automne 2024

Université de Montréal

Plan de cours

CRI 33601I Rétroaction de stage

Vendredi 8h30-11h30

Clara Audoin, M.Sc. Criminologie
Pauline Delfini, M.Sc. Criminologie
clara.audoin@umontreal.ca
pauline.delfini@umontreal.ca

Descripteur du cours

Supervision en petits groupes. L'actualisation des connaissances théoriques dans la pratique. Réflexion sur les habiletés personnelles et professionnelles. L'intervention dans une perspective globale.

Objectifs du cours

Les ateliers de rétroaction de stage visent à fournir à l'étudiant.e des opportunités d'acquérir une identité et des compétences à titre de futur.e professionnel.le en criminologie en soutenant la réalisation de son stage et en facilitant une intégration de la pratique vécue et des connaissances acquises dans le milieu ainsi que des connaissances acquises à l'École de criminologie.

Objectifs généraux

En termes généraux, la démarche proposée vise à ce que l'étudiant.e :

- 1- Amener l'étudiant.e à faire des liens entre les connaissances théoriques, scientifiques, méthodologiques et pratiques acquises antérieurement et l'apprentissage pratique dans son milieu.
- 2- À partir de l'expérience vécue dans le milieu, améliorer ses capacités d'introspection.

- 3- Favoriser une réflexion de groupe sur les expériences personnelles et professionnelles, tout en tirant profit des expériences vécues dans différents secteurs d'intervention.
- 4- Analyser sa façon d'intervenir et le rationnel qui la sous-tend.

Objectifs spécifiques

En termes plus précis, les ateliers visent à ce que l'étudiant.e :

- 1- Reconnaître divers enjeux soulevés aux plans personnel et professionnel à travers une première expérience d'interaction avec la clientèle;
- 2- Développe ses capacités et sa discipline d'auto-observation et de réflexion critique sur les plans individuel et professionnel;
- 3- Développe son jugement professionnel face aux interventions réalisées et être en mesure de mieux saisir les enjeux propres au milieu de stage;
- 4- Connaître les orientations gouvernementales, lois, règlements, protocoles et préconisations qui s'appliquent;
- 5- Améliore ses capacités de communication orale et écrite dans le milieu de stage, notamment avec les publics desservis et les partenaires professionnels;
- 6- Apprendre à travailler en collaboration, en tenant compte de son mandat, son rôle et ses capacités;
- 7- Développe un esprit critique par rapport aux interventions cliniques, psychosociales, communautaires ou les travaux de recherches réalisés dans le milieu de stage;
- 8- Établir un lien avec le/la superviseur.e du milieu et s'intégrer dans l'équipe de travail.

Approches pédagogiques

1- Stage pratique :

Le stage est la principale activité de cette session. Il dure 75 jours et se déroule habituellement du lundi au jeudi entre le début septembre d'une année et la mi-mars de l'année suivante. Il a pour but de permettre à l'étudiant.e de s'engager dans des démarches d'actualisation et de développement de son savoir, savoir-faire et savoir-être. L'étudiant.e est supervisé.e dans le milieu de stage par un.e superviseur.e terrain. Cette personne veille à accompagner l'étudiant.e dans son développement professionnel, tout en lui faisant prendre conscience des opportunités et contraintes particulières au milieu dans lequel il fait son stage.

La personne stagiaire doit respecter l'horaire établi par le milieu de stage et défini dans le contrat pédagogique. La personne stagiaire prend les congés déterminés par le milieu dans lequel il/elle effectue son stage et non pas les congés prévus par le calendrier universitaire.

À mi-stage, une rencontre est effectuée (sur place ou en visioconférence) par le/la professeur.e titulaire de l'étudiant.e pour faire le point sur le cheminement de l'étudiant. Une deuxième rencontre a lieu à la fin du stage pour évaluer la performance de l'étudiant.e. Les évaluations mi-

stage et de fin de stage se font conjointement (étudiant.e, superviseur.e et professeur.e) à l'aide de la grille d'évaluation du stage qui se trouve dans le cahier du stagiaire. La note est accordée par le/la professeur.e et compte pour 70% de la notation totale du volet « stages pratiques ».

2- Rétroaction de stage

Les ateliers de rétroaction de stage ont pour but d'amener le groupe à faire une mise en commun de ses connaissances, ses expériences et ses réflexions sur différents sujets concernant les stages en milieu carcéral. Différentes formules de travail sont utilisées, notamment des échanges sur le vécu dans le milieu de stage ou de thèmes liés au stage, discussions à partir des présentations de cas faites par les étudiant.e.s ou suite aux lectures demandées et mises en situation.

L'étudiant.e est considéré.e comme étant le pivot du fonctionnement de l'atelier. Le/la professeur.e a pour rôle de faciliter l'exploration et la compréhension du sujet de discussion. La participation aux ateliers de rétroaction de stage est évaluée en fonction des critères décrits plus bas. Elle compte pour 25% de la note attribuée au volet « rétroaction de stage ».

3- Les rôles

L'étudiant.e : Il/elle est le/la principal.e responsable de l'élaboration de ses objectifs de stage et de leur actualisation. Il en va de même des questionnements théoriques, professionnels et personnels qui découlent de son stage.

Le/la superviseur.e terrain : En collaboration avec le/la professeur.e et à partir du vécu sur le terrain, il/elle a à susciter, supporter et accompagner le développement des capacités théoriques, professionnelles et personnelles de l'étudiant.e tout en lui faisant prendre conscience des opportunités et des contraintes particulières du milieu dans lequel il/elle fait son stage.

L'enseignant.e : Il/elle a la responsabilité de situer les activités de réalisation du stage et de l'atelier de rétroaction de stage dans le cadre de la démarche de formation pratique envisagée par l'École de criminologie. Avec l'aide du superviseur.e terrain, il/elle a à susciter, supporter et accompagner la démarche de développement de l'étudiant.e aux plans théorique, professionnel et personnel.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

1- Le stage

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1- Rapport mi-stage	10 %	6 décembre 2024
2- Évaluation de fin de stage	70 %	Mars 2025
3- Rapport de fin de stage	20 %	21 mars 2025

1. **Stage pratique (70%)** : La grille d'évaluation contenue dans le cahier du stagiaire et les discussions avec la (les) personnes assurant la supervision du stage et la personne en stage servent à noter la performance en stage de cette dernière.
2. **Rapports mi-stage (10%) et fin de stage (20%)** Le propos doit être à la fois organisé (respect rubriques, présentation structurée), complet et pertinent. Une pénalité maximale de 10 % sera appliquée pour la qualité du français et de la syntaxe selon la grille suivante :
 - 4 fautes et moins = 0
 - 5 à 9 fautes = - 2,5%
 - 10 à 15 fautes = - 5%
 - 16 fautes et plus = - 10%

Présentation des rapports :

a) Le rapport mi-stage (10%) : Le rapport mi-stage est un document écrit qui a pour fonction de permettre à l'étudiant.e de faire état de son cheminement jusqu'au mi-stage, de qualifier la somme de ses acquis et d'exposer un certain nombre de ses réflexions. Il est développé selon les différentes rubriques indiquées à ce propos dans le cahier du stagiaire. Il compte de 5 à 10 pages. Il est évalué à l'aide des critères d'évaluation des rapports que l'on retrouve un peu plus haut. Les aspects critiques doivent faire valoir tant les points positifs que problématiques ; ils doivent aussi mettre en valeur la pertinence des améliorations proposées. Le rapport mi-stage est noté par le/la professeur.e titulaire et compte pour 10% de la note totale du volet « stages pratiques ».

b) Le rapport fin de stage (20%) : Le rapport fin de stage est un document écrit qui fournit à l'étudiant.e l'occasion de porter une appréciation sur l'atteinte de ses objectifs de stage. Il cherche également à l'amener à qualifier, en termes de forces et de faiblesses, sa performance dans le milieu de stage. Enfin, il vise à lui donner l'opportunité de prendre une distance critique par

rapport à son milieu de stage et sa formation. Il est développé selon les différentes rubriques indiquées à ce propos dans le cahier du stagiaire. Il compte de 15 à 20 pages.

Il est évalué à l'aide des critères d'évaluation des rapports que l'on retrouve un peu plus haut. On s'attend notamment à ce que l'étudiant y fasse des liens étroits avec le contenu de son premier travail de la session préparatoire au stage. Les aspects critiques doivent enfin faire valoir tant les points positifs que problématiques ; ils doivent aussi mettre en valeur la pertinence des améliorations proposées. Le rapport fin de stage est noté par le/la professeur.e titulaire et compte pour 20% de la note totale du volet « stages pratiques ».

2- Le cours 33601 I

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Présentation individuelle d'un cas clinique	35 %	Hiver 2025
<ul style="list-style-type: none"> • Partie orale (30minutes) • Plan d'intervention révisé 	<p>(25 %)</p> <p>(10 %)</p>	<p>Jour de la présentation</p>
Présentation en trio d'un sujet en lien avec l'intervention	20 %	Automne 2024
<ul style="list-style-type: none"> • Partie orale (45minutes) • Fiche récapitulative (1-2 pages) 	<p>(15 %)</p> <p>(5 %)</p>	<p>Jour de la présentation</p>
Analyse de cas	20%	25 octobre 2024
Participation active aux ateliers	25 %	

1- Présentation en équipe d'un sujet en lien avec l'intervention (15%)

La présentation orale est faite en équipe de 2 ou 3. Elle vise à élargir les champs de connaissance et de questionnement des participants à l'atelier. Il s'agit d'une présentation dynamique d'une durée maximale de 45 minutes qui porte sur une problématique de la clientèle délinquante. Elle doit chercher à susciter l'échange entre les participants car les présentateurs auront aussi à animer une discussion de groupe d'une durée d'environ 15 minutes après leur présentation. Cette dernière compte pour 15% de la note attribuée au volet « rétroaction de stage ». Le Powerpoint de la présentation sera partagé avec les étudiants de la classe. Critères d'évaluation :

- Explication de la problématique (historique, définition, épidémiologie, etc.), recherche (qualité et profondeur) et cadre théorique (pertinence, qualité du contenu, capacité de synthèse) : 25 points

- Liens entre la théorie et la pratique, liens avec le stage, présentation à l'aide d'un cas concret (analyse, plan d'intervention, pronostic) : 25 points
- Pertinence, rigueur, structure et cohérence dans la réflexion, articulation des idées, bonne terminologie : 25 points
- Qualité et originalité de la présentation orale, visuelle, technique, intérêt soulevé : 12,5 points
- Animation de la discussion, capacité à susciter l'échange, qualité des réponses : 12,5 points

2- Fiche récapitulative (5%)

Les étudiants.es se regroupent en équipe de 3 afin de préparer une fiche récapitulative en lien avec la problématique présentée en classe à l'automne 2024. La fiche doit synthétiser la problématique en lien avec l'intervention. Elle doit offrir des pistes d'intervention réalistes et offrir des ressources. Critères d'évaluation:

- La qualité de la synthèse (sujet globalement traité) : 1 point
- Les ressources proposées sont pertinentes : 1 point
- Les pistes d'interventions sont réalistes : 3 points

3- Présentation individuelle du cas clinique (35%)

Ce travail écrit et oral a pour objectif d'évaluer la capacité de l'étudiant.e à bien cerner la problématique d'une personne contrevenante et à proposer des pistes d'action pertinentes dans ce cas. Il sera évalué sur l'organisation et la synthèse des idées présentées, la qualité et la profondeur de la réflexion ainsi que sur l'analyse. L'étudiant.e doit produire une critique du plan d'intervention (objectifs et moyens envisagés) et en proposer une version révisée. Afin d'orienter davantage l'étudiant.e, il s'agira de répondre aux questions suivantes :

- Identifiez les facteurs de risque (statiques et dynamiques) ainsi que les éléments pertinents liés au cycle de délinquance. L'hypothèse de compréhension (impression clinique) doit s'appuyer sur des considérations théoriques reconnues en criminologie.
- Déterminez les facteurs de protection qui pourraient avoir une incidence sur le risque de récidive et donc, sur le potentiel de réinsertion sociale. L'étudiant.e doit émettre une opinion sur le risque de récidive et de la dangerosité du contrevenant. Ces éléments doivent également s'appuyer sur des cadres théoriques criminologiques.

4- Analyse de cas (20%)

Ce travail écrit a pour objectif d'évaluer la capacité de l'étudiant.e à bien cerner la problématique d'une personne contrevenante et à proposer des pistes d'action pertinentes. Il sera évalué sur l'organisation et la synthèse des idées présentées, la qualité et la profondeur de la réflexion ainsi que de l'analyse. Le texte relatif à ce cas sera remis aux étudiant.es en temps opportun.

L'étudiant.e doit produire un diagnostic, un pronostic et un plan d'intervention (objectifs et moyens envisagés) dans un texte de cinq (5) pages maximum. Afin d'orienter davantage l'étudiant.e, il s'agira de répondre aux questions suivantes :

- Identifier les facteurs de risque (statiques et dynamiques) que vous identifiez ainsi que les éléments les plus pertinents qui sont liés au cycle de délinquance ? L'hypothèse de compréhension (diagnostic clinique) devra prendre appui sur des considérations théoriques reconnues en criminologie.
- Déterminer les facteurs de protection qui pourraient favoriser la réinsertion sociale. L'étudiant.e doit également émettre un pronostic et une opinion sur le risque de récidive ainsi que sur la dangerosité du sujet. Ces éléments devront également s'appuyer sur des cadres théoriques criminologiques.

Enfin, un plan d'intervention doit être élaboré, incluant trois (3) objectifs spécifiques, de même que les moyens qui pourraient être envisagés.

Critères de l'évaluation orale

Critères d'évaluation:

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION	Exceptionnel 100 – 95%	Excellent 94 – 90%	Très bien 89 – 80%	Bien 79 – 70%	Passable 69 – 60%	Insuffisant 59% et moins
TRAVAIL ÉCRIT						
Le texte est structuré et cohérent	15 – 14.2	14.1-13.5	13.4-12	11.9-10.5	10.4-9	8.9 – 0
Les étudiants.es démontrent un esprit de synthèse (le sujet est bien résumé)	15 – 14.2	14.1-13.5	13.4-12	11.9-10.5	10.4-9	8.9 – 0
Les étudiants.es identifient l'intérêt porté pour le sujet	15 – 14.2	14.1-13.5	13.4-12	11.9-10.5	10.4-9	8.9 – 0
Les étudiants.es identifient les principaux apprentissages réalisés pendant la réalisation de la présentation orale	20 – 19	18,9-18	17,9-16	15.9 – 14	13,9-12	11.9 – 0
Les étudiants.es apportent un regard critique sur le sujet	15 – 14.2	14.1-13.5	13.4-12	11.9-10.5	10.4-9	8.9 – 0
Les étudiants.es résument la démarche d'équipe au travers le projet (équité dans la répartition des tâches, rôle de chacun dans la production de la présentation orale et du présent travail écrit)	10-9.5	9.4 – 9	8.9-8	7.9-7	6.9-6	5.9-0
Les consignes sont respectées.	10-9.5	9.4 – 9	8.9-8	7.9-7	6.9-6	5.9-0

Critères de l'évaluation écrite

Critères d'évaluation:

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION	Excepti onnel 100 – 95%	Excell ent 94 – 90%	Très bien 89 – 80%	Bien 79 – 70%	Passa ble 69 – 60%	Insuffi sant 59% et moins
PRÉSENTATION ORALE - 70 %						
Le sujet choisi est pertinent et a été présenté avec originalité	15 – 14.2	14.1- 13.5	13.4- 12	11.9- 10.5	10.4-9	8.9 – 0
L'exposé oral est structuré et cohérent	15 – 14.2	14.1- 13.5	13.4- 12	11.9- 10.5	10.4-9	8.9 – 0
Des liens entre le sujet et la pratique professionnelle sont présentés	15 – 14.2	14.1- 13.5	13.4- 12	11.9- 10.5	10.4-9	8.9 – 0
Des exemples entre le sujet les milieux de stages sont inclus	15 – 14.2	14.1- 13.5	13.4- 12	11.9- 10.5	10.4-9	8.9 – 0
Rigueur de recherche : Les notions présentées sont appuyées sur des sources valides et variées	10-9.5	9.4 – 9	8.9-8	7.9-7	6.9-6	5.9-0
ANIMATION - 30 %						
L'équipe a bien géré son temps et chaque membre s'exprime équitablement.	10-9.5	9.4 – 9	8.9-8	7.9-7	6.9-6	5.9-0
Le soutien visuel présenté était créatif et intéressant. L'équipe a suscité l'intérêt du groupe	10-9.5	9.4 – 9	8.9-8	7.9-7	6.9-6	5.9-0
Gestion du groupe : L'équipe s'assure de faire respecter les règles et suscite la participation	10-9.5	9.4 – 9	8.9-8	7.9-7	6.9-6	5.9-0

CRITÈRES	INDICATEURS
Présence	Assiduité et ponctualité. Qualité de la préparation. Qualité des interventions verbales:
Contribution	<input type="checkbox"/> Soulève des questions pertinentes; <input type="checkbox"/> Émet des opinions; <input type="checkbox"/> Soumet des hypothèses; Partage des connaissances et d'expériences. Démontre du respect envers les autres participants, Démontre de la tolérance aux différences,
Attitude	Respecte la confidentialité, Manifeste une préoccupation éthique, Manifeste de l'autocritique.
Écoute	Manifeste une écoute active des autres participants. Questionne, Reçoit les critiques et y réagit positivement,
Interaction	Mets en commun les idées, Manifeste un effort pour faire avancer le travail du groupe.

Présentation des travaux

- Le propos doit être à la fois organisé (respect rubriques, présentation structurée), complet et pertinent. La notation des travaux tiendra compte également de la profondeur de la réflexion personnelle et de la rigueur de l'analyse.
- Les chargées de cours s'attendent à ce que les travaux écrits soient présentés selon le guide élaboré par l'AEECUM en septembre 2002 et tout particulièrement l'utilisation de l'interligne 1.5 et des caractères de 12 points (Arial ou Times New Roman) avec une page de présentation.
- Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des jours consécutifs. Ce délai ne peut dépasser 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours.
- Une pénalité maximale de 10 % sera appliquée pour la qualité du français et de la syntaxe selon la grille suivante :
 - 4 fautes et moins = 0
 - 5 à 9 fautes = - 2,5%
 - 10 à 15 fautes = - 5%
 - 16 fautes et plus = - 10%

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

Dates	Éléments de contenu
Cours #1 – Vendredi 6 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de cours (dates, modalités d'évaluation) • Retour sur les objectifs de stage • Regard sur les milieux de stage • Tirage au sort de l'ordre de passage des équipes
Cours #2 – Vendredi 13 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur les stages • Intervention et créativité auprès d'une clientèle non volontaire (approches, techniques impact, outils d'intervention)

Cours #3 – Vendredi 20 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur les stages • Activités et outils d'intervention
Cours #4 - Vendredi 11 octobre	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur les stages • Santé au travail (professionnel.les et personnes détenues)
Semaine du 20 octobre	Semaine de relâche, pas de cours mais le stage continue.
Cours #5 – Vendredi 25 octobre	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur les stages • Remise de l'analyse de cas • Présentation de l'équipe 1
Cours #6 – Vendredi 15 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur les stages • Présentation de l'équipe 2
Cours #7 – Vendredi 29 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur les stages • Présentation de l'équipe 3
Cours #8 – Vendredi 13 décembre	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur les stages • Présentation de l'équipe 4
	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de mi stage
Cours #9 – Vendredi 17 janvier	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur les stages • Tirage au sort de l'ordre de passage
Cours #10 – Vendredi 31 janvier	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur les stages • Présentation cas cliniques (3 personnes)

Cours #11 – Vendredi 14 février	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur les stages • Présentation cas clinique (3 personnes)
Cours #12 – Vendredi 28 février	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur les stages • Présentation cas cliniques (3 personnes)
Semaine du 3 mars	Semaine de relâche
Cours #13 – Vendredi 14 mars	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur les stages • Présentation cas cliniques (3 personnes)
	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de fin de stage

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de les chargées de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_EN_VOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.